

Pêcheurs français et britanniques finalisent leur accord à Paris

Loin des images stupéfiantes de la fin août où plusieurs dizaines de bateaux de pêche français et britanniques se livraient à une véritable bataille navale dans La Manche, le climat apparaît désormais plus apaisé. Après de longues heures de négociations à Londres, les deux parties sont sur le point de finaliser un accord, comme l'explique Gérard Romiti, président du comité national des pêches qui conduit les discussions en présence des administrations de tutelle : *"Nous avons bien avancé sur le dossier notamment pour les bateaux de moins de quinze mètres qui devront respecter le plan de gestion de la ressource, en bénéficiant en contrepartie d'une compensation. Si nous tombons d'accord pour les plus de quinze mètres, c'est l'accord signé en 2017 qui sera renouvelé."*

La ressource en question c'est la coquille Saint-Jacques située dans la baie de Seine. La réglementation impose aux professionnels français de pêcher le mollusque du 1er octobre au 15 mai, alors que les Anglais n'y sont pas soumis. Les pêcheurs normands demandaient ainsi à leurs homologues britanniques de



Gérard Romiti, président du comité national des pêches.

/ PHOTO JEANNOT FILIPPI

respecter ce calendrier, afin de préserver la ressource. Ces derniers étaient parvenus à contourner le règlement en utilisant des bateaux... plus petits.

Si un accord a été trouvé entre les deux parties, il doit être finalisé aujourd'hui à Paris où sera notamment évoquée la question de la compensation qui sera reversée aux Anglais.

S. C.